



# La formation continue des ostéopathes



Programme  
**2026**

# **ÉDITO**

Cette année nous vous présentons les formations

Notre ambition est d'innover, de proposer des formations spécifiques et utiles tout en étant toujours respectueux des valeurs de l'ostéopathie.

Formation 2026 :

- **ATM et TMS : Analyse sémiologique et diagnostic d'opportunité ostéopathique du Docteur Isabelle DUHAYOT, chirurgien-dentiste :**  
Le docteur Isabelle Duhayot nous propose une formation pluridisciplinaire.  
Elle nous invite à comprendre une perturbation primaire posturale : l'occlusion.

Dans un monde ostéopathique où reconnaissance rime avec combat, j'espère que vous prendrez beaucoup de plaisir à effectuer les séminaires et à partager un moment avec nous.

N'hésitez pas à solliciter le Fif-pl, en 2025-2026 l'enveloppe de formation pour l'année est de 900 € (soit 300€ par jour).

**« Se former est une chance au service de notre compétence. »**

Bien ostéopathiquement,



**Aymeric LE NOHAIC**

**Responsable pédagogique**

**Référent handicap**



La certification Qualiopi a été obtenue pour l'activité suivante :  
action de formation

[www.afcms.fr](http://www.afcms.fr)



# Sommaire

- > **ATM et TMS : Analyse sémiologique et diagnostic d'opportunité ostéopathique**

# ATM et TMS : Analyse sémiologique et diagnostic d'opportunité ostéopathique



Influence de l'appareil manducateur sur les troubles musculosquelettiques

**La bouche reste une zone mal connue des professions de santé alors même qu'elle est un carrefour fonctionnel essentiel, en relation interactive, avec toutes les autres parties du corps. L'objectif de cette présentation est de replacer la bouche dans une vision globale, autant sur un plan causatif qu'adaptatif.**

**Par manque de sensibilisation concernant les tests d'opportunités relatifs à la sphère buccale, les problèmes dentaires peuvent être une entrave aux traitements ostéopathiques. Cet obstacle peut entraîner des échecs de prise en charge et des récidives.**

**La connaissance des modalités mécaniques apportera un éclairage pratique à ces dysfonctions. Leur compréhension permettra d'établir des diagnostics différentiels et hiérarchisés.**

**Objectifs pédagogiques :**

- Parler un langage commun
- Comprendre la mécanique dento-dentaire ainsi qu'alvéolodentaire
- Revoir les bases physio-pathologiques des dysfonctions crâno-mandibulaire

**• Appréhender l'influence des différents modes de fonctionnement dentaire et leur influence sur l'ATM**

- Compléter son anamnèse
- Acquérir des outils de diagnostic simples et mis en pratique
- Apprécier l'opportunité d'une prise en charge ostéopathique locale ou à distance

*! GRATUIT !*



*Un webinaire pour vous présenter la formation*

**Formatrice •**

**Dr Isabelle DUHAYOT – Chirurgien-dentiste**

**Tarif : 500 € - hors repas  
les 2 jours Repas du midi : 40€  
20 & 21 mars 2026**



[Retour sommaire](#)



# MODALITES FINANCIERES

Extraits du contrat de formation professionnelle AFCMS  
(ce contrat vous parviendra par retour de l'envoi de votre bulletin d'inscription)

## Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il doit en informer AFCMS par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

## Article 6 : Dispositions financières

Le prix de la formation est fixé à (se reporter à la page de la formation concernée) pour les X jours de formation, repas du midi inclus.

Le stagiaire, en contrepartie des actions de formation réalisées, s'engage à verser à l'organisme la totalité du prix susmentionné selon les modalités suivantes :

- Après le délai de rétractation, mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de (se reporter à la page de la formation concernée) soit 25% du prix total.
- Le paiement du solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation selon le calendrier ci-dessous :

**Article 7 : Annulation, abandon ou inexécution du contrat** Faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation mentionnée à l'article 1, AFCMS devra rembourser au stagiaire les sommes perçues indûment de ce fait.

AFCMS se réserve notamment la possibilité de reporter la formation en cas de nombre insuffisant de stagiaires, ou d'indisponibilité du formateur.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, il peut rompre le contrat. Dans ce cas seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

En cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

- La demande d'annulation doit parvenir à AFCMS 15 jours ouvrables avant le début de l'action de formation.
- En dessous de ce délai, l'acompte versé à l'inscription est dû.
- Pour toute annulation arrivant dans un délai inférieur à 7 jours avant le début de la formation, AFCMS se réserve le droit de facturer l'intégralité du stage.



[Retour sommaire](#)

# INFORMATIONS PRATIQUES

Liste des hôtels à proximité avec lesquels nous avons négocié des tarifs avantageux (présentez-vous en tant que stagiaire IFOGA) :

- **KOSY Appart'hôtels / Campus Del Sol**

149 Rue Marcel Demonque 84140 Montfavet – Tél. 04 90 80 02 60 (le plus proche)

- **IBIS Style Avignon Sud**

71 Chemin de la Cristole 84140 Avignon – Tél. 04 90 87 11 00

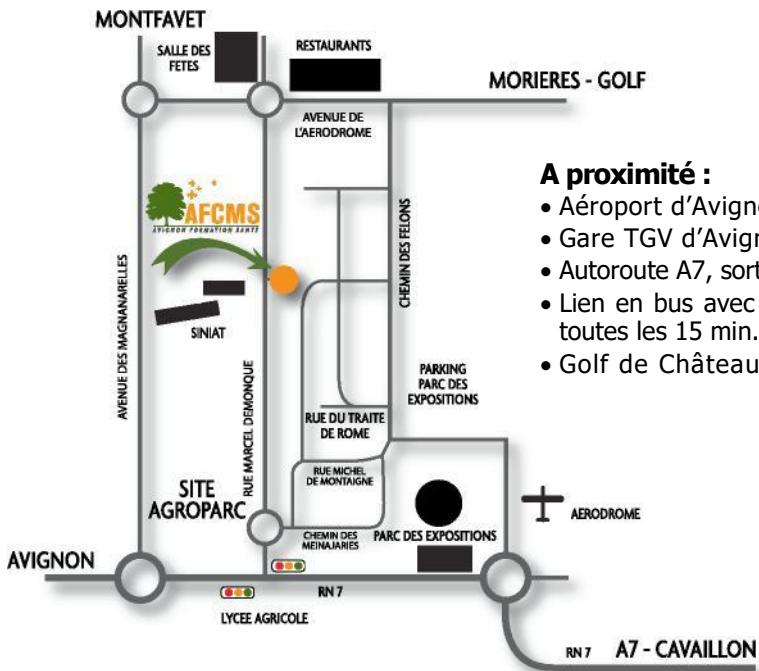
- **Golden Tulip**

85 Avenue Clément Ader 84140 Montfavet – Tél. 04 90 84 18 30

**Adresse et plan d'accès :** L'établissement est situé sur Agroparc, aux portes de la ville d'Avignon.

**Adresse postale :** AFCMS - 403 avenue Marcel Demonque – BP 51278 - 84911 Avignon Cedex

**Lieu des formations :** IFO-GA - 403 avenue Marcel Demonque - 84140 Avignon - Montfavet



## A proximité :

- Aéroport d'Avignon à 2'
- Gare TGV d'Avignon à 20'
- Autoroute A7, sortie Avignon sud à 5'
- Lien en bus avec le Centre d'Avignon toutes les 15 min.
- Golf de Châteaublanc



La certification Qualiopi a été obtenue pour l'activité suivante :  
action de formation

### **AVIGNON FORMATION CONTINUE AUX METIERS DE LA SANTE**

SARL au capital de 150€ - RCS Avignon 510 774 482

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 84 03110 84 auprès du préfet de région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Site AGROPARC - 403 avenue Marcel Demonque - BP 51278  
84911 Avignon Cedex**

Tél. 04 13 60 00 23  
Mail : [contact@afcms.fr](mailto:contact@afcms.fr)  
[www.afcms.fr](http://www.afcms.fr)



Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD<sup>1</sup>),  
adopté en avril 2016 au Parlement Européen,  
si vous ne désirez plus recevoir notre catalogue,  
vous pouvez en faire la demande en nous contactant à : [contact@afcms.fr](mailto:contact@afcms.fr)

<sup>1</sup>règlement 2016-679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 ; Directive 2016/680 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016.